

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie

Liberté Égalité Fraternité

Récépissé de déclaration de changement de dénomination sociale site soumis à enregistrement n° UBDEO/ERC/22/53 en date du 11 avril 2022 Société ATA LOGISTIQUE (Forêt des Hêtres) sur la commune de HEUDEBOUVILLE

Le préfet de l'Eure

VU

le Code de l'environnement et notamment son titre 1er du livre V et notamment l'article R 512-68,

l'arrêté préfectoral du 14/03/2019 autorisant la société ATA LOGISTIQUE à exploiter un établissement pour l'installation d'entrepôt couvert sur la commune de HEUDEBOUVILLE (27400),

CERTIFIE

Avoir reçu le 11/01/2022, la déclaration de changement de dénomination sociale du 23/12/2021, complétée le 25/03/2022, par la société ATA LOGISTIQUE dont le siège social est situé 2 rue de la Coulinière à Le Vaudreuil (27100) pour une installation exploitée sur la commune de Heudebouville (27400) à l'adresse 138 allée du Clos Desruet-Ecoparc III.

ARTICLE 1 - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

Ancienne dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	ATA LOGISTIQUE
SIÈGE SOCIAL	ZAC Pharma Parc – Le Vaudreuil (27100)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	138 allée du Clos Desruet-Ecoparc III - Heudebouville (27400)
SIRET ÉTABLISSEMENT	490 488 194 00013
DIRECTEUR	BELHACHE Xavier

Nouvelle dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	ATA LOGISTIQUE (Forêt des Hêtres)
SIÈGE SOCIAL	2 rue de la Coulinière – Le Vaudreuil (27100)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	138 allée du Clos Desruet-Ecoparc III - Heudebouville (27400)
SIRET ÉTABLISSEMENT	808 518 856 00055
DIRECTEUR	BELHACHE Xavier

ARTICLE 2 - ARRÊTÉS APPLICABLES

Sont notamment applicables à l'établissement les prescriptions qui le concernent des textes cités cidessous.

Dates	Textes
14/03/2019	Arrêté préfectoral n° DELE/BERPE/19/539 du 14 mars 2019 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement Société ATA LOGISTIQUE Ecoparc 3 – Heudebouville – entrepôt couvert

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels en vigueur, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de son activité.

Pour le préfet et par délégation, La secrétaire générale de la préfecture

Isabelle DORLIAT-POUZET